

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 08718

Numéro SIREN : 814 576 948

Nom ou dénomination : 3MHK RESTO DU BOUCHER DE LA ROTONDE

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2023 sous le numéro de dépôt 44697

**SARL 3MHK
RESTO DU BOUCHER DE LA ROTONDE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE
AU CAPITAL DE 8.000 EUROS
15 RUE MARCHE
92000 NANTERRE
RCS NANTERRE 814 576 948**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU
18 OCTOBRE 2023**

L'an Deux Mille Vingt-trois et le mercredi dix-huit octobre à quatorze heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

Madame KACHOUR Samira gérante de la société SODIVHAL représentant 250 parts en pleine propriété

Monsieur KACHOUR Mostéfa représentant 240 parts en pleine propriété

Mademoiselle KACHOUR Myriam représentant 10 parts en pleine propriété

Total des parts présentes ou représentées : 500 parts en pleine propriété sur les 500 parts composant le capital social.

Mademoiselle KACHOUR Myriam préside la séance en qualité de gérant associé.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de la gérante,
- Le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été communiquées aux associés plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis la Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Rappel de la nécessité de décider de la poursuite de l'activité de la société malgré des pertes égales au moins à la moitié du capital social.
- Pouvoirs à donner.

La présidente donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

kn

160

161

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir pris connaissance que du fait que les fonds propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, l'assemblée décide de poursuivre l'activité de la société.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-sept heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

— Monsieur KACHOUR Mostéfa



Mlle KACHOUR Myriam



— SARL SODIVHAL
Représentée par Madame KACHOUR Samira



**SARL 3MHK
RESTO DU BOUCHER DE LA ROTONDE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE
AU CAPITAL DE 8.000 EUROS
15 RUE MARCHE
92000 NANTERRE
RCS NANTERRE 814 576 948**

**RAPPORT DU GERANT A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 18 OCTOBRE 2023**

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale extraordinaire afin de vous proposer :

- La nécessité de décider de la poursuite de l'activité de la société malgré des pertes égales au moins à la moitié du capital social

Si ces propositions reçoivent votre agrément, nous vous demanderons de bien vouloir voter la résolution proposée.

La Gérante.

